

Early Journal Content on JSTOR, Free to Anyone in the World

This article is one of nearly 500,000 scholarly works digitized and made freely available to everyone in the world by JSTOR.

Known as the Early Journal Content, this set of works include research articles, news, letters, and other writings published in more than 200 of the oldest leading academic journals. The works date from the mid-seventeenth to the early twentieth centuries.

We encourage people to read and share the Early Journal Content openly and to tell others that this resource exists. People may post this content online or redistribute in any way for non-commercial purposes.

Read more about Early Journal Content at http://about.jstor.org/participate-jstor/individuals/early-journal-content.

JSTOR is a digital library of academic journals, books, and primary source objects. JSTOR helps people discover, use, and build upon a wide range of content through a powerful research and teaching platform, and preserves this content for future generations. JSTOR is part of ITHAKA, a not-for-profit organization that also includes Ithaka S+R and Portico. For more information about JSTOR, please contact support@jstor.org.

NOTES ET ENQUÊTES.

La macaronée de Michel Morin; une autre version canadienne.—Après la publication de la *Notice sur Michel Morin* (JAFL, 32 [1919], 123 : 183–184), où notre correspondant A. G. croyait démontrer l'origine canadienne des récits facétieux sur Michel Morin parus au JAFL (29 : 126; 30 : 141), nous reçumes la communication suivante de M. Aegidius Fauteux, un de nos membres: ". . . Je la croyais (cette macaronée) plutôt d'origine française. Je viens de retrouver la référence sur laquelle je me basais. Si vòus consultez le vol. XVII du *Bulletin des Recherches Historiques* (Lévis, Qué.), p. 159, vous y trouverez un texte de la macaronée de Michel Morin, reproduit de l'*Apis romana* de la Rochelle, en 1878. On croit que le premier auteur en fut Bernard de la Monnoye."

Comme nous ne pouvons pas encore retracer avec précision l'histoire de cette facétie au Canada, ni affirmer si elle y est entrée exclusivement par voie de feuillets imprimés ou avec la tradition orale, il suffira pour le moment de dire à nos lecteurs qu'elle est de source assez ancienne, puisqu'elle reste à peu près identiquement la même de fond et de forme que la macaronée semi-latine du seizième siècle sur Michel Morin. (Pour plus de détails, nous renvoyons nos lecteurs au mot *macaronée* des grands dictionnaires). A nos cinq ou six variantes, déjà publiées au JAFL, sont venues, depuis 1918, s'ajouter trois versions inédites, dont nous ne publierons qu'une, cette année, celle de Salomon Nadeau, âgé de 88 ans en 1918, de Notre-Dame-du-Portage (Témiscouata). Nadeau nous dit avoir appris cette version, vers l'âge de quinze ans, à la lecture d'un petit livret imprimé ne contenant que ce monologue, que lui avait prêté pendant quelques heures une vieille voisine.

Michel Morin.

Un jour, j'étais dans le haut du clos de Jean Michaud. J'aperçus un lièvre. Je le cour*a*, le tu*a*, l'emport*a*, le fricass*a*, et le mange*a*. C'est par ce sujet que je fus appelé *Mis'homo*. *Mis'homo*, ça voulait bien dire l'homme à tout faire. Mais il était bien l'homme à tout faire, puisqu'il tuait, fricassait son gibier, et le mangeait. Sa grand'mère disait toujours: "Si cet enfant-là avait eu de l'éducation, ça aurait été le plus savant de la terre, s'il avait été capable."

Un jour, Michel Morin ayant vu deux petits garçons qui se battaient pour des prunes—les deux gueux s'arrachaient les cheveux—. Michel Morin saute la clôture, *zès!* le voilà passé. Une tape à un, un soufflet à l'autre, de manière donc qu'il les sép*â*ra. Ça fut par là qu'on connut que Michel Morin avait de la charité pour son prochain.

Michel Morin était un des grands officiers de l'église. Un jour qu'il était dans le banc d'œuvre, il s'aperçut que les moineaux faisaient leur nid dans la voûte de l'église. Lui, il prend la perche avec quoi on abattait les fils d'araignées, *petinti petinton, vardindi vardindon:* "Tu sortiras ou t'en iras!" Jette le ni*c* de moineaux à bas. Il se *revire de*vers le peuple: "Et vous tous, bande de bêtes, excepté le prêtre . . . , moi qui n'entends ni

messe ni sermon. . . . Voyez cette gueule enfarinée . . . " — c'était le curé qui prêchait.

Je ne sais pas, par exemple, si c'était un vendredi ou un samedi ou la veille d'une fête; [toujours,] c'était maigre. Michel Morin, deux de ses amis et moi, *se* trou*vaient* bien en peine pour le recevoir, comme on était en temps maigre. Michel Morin se dépouilla et se jeta à l'eau. On le crut noyé, mais point du tout. Michel Morin ressortit avec deux grands filets longs, longs comme d'ici à demain. Il se mit à repasser son couteau sur le pavé, *vrichte vrochte, brichte brèchte.* En y repassant les bosses et les brèches, Michel Morin s'en fait une gibelotte *qu*'on s'en suçait les quatre doigts et le pouce.

"J'avais un bel âne," dit-il, Michel Morin; il était d'une bonne race; c'est bien assûré, puisque sa mâchoire a servi à tuer Caën. Un jour, ma femme voulut faire la lessive. La blanchisseuse s'en vint me trouver. Elle me dit: "C'est pas ça, compère! — Ce qu'il y a donc, commère? — Il y a bien loin à porter le linge à la grenouillière. Si vous me prêtiez votre bel âne, mais nous le mettrions à la charette et ça serait bien plus tôt fait*e*. — Mais prenez-le, commère!" On le prend, on le met à la charrette.

— "C'est pas ça, compère! — Ce qu'il y a donc, commère? — Votre bel âne, en voulant passer le *fosset'* de *Qualbec*, s'est embourbé depuis la queue jusqu'au *bec*. C'est pas ça, compère! — Qu'est-ce qu'il y a donc, commère? — Il est mort, votre bel âne. — Oh! pleurez, pleurez, mes yeux, versez autant de larmes *comme* la fontaine Amaritaire à versé d'eau!" Ah! bien démonté, Michel Morin, qui aimait tant le bel âne. "C'est pas ça, compère! — Ce qu'il y a donc, commère? — Qui prendrons-nous pour le porter en terre? — Nous prendrons Jacques et Jacqueline, Pierre et *Mecline*." Nous l'avons porté sur l'île de *Mecline*. Nous lui avons levé la peau et ôté ses sabots. Et la viande, les chiens en ont fait leur partage.

Ah! pauvre Michel Morin, il n'a pas vécu longtemps après la mort de son bel âne; par une triste aventure, pour une chopine d'eau-de-vie avoir perdu sa vie, en déni*chetant* des pies! Un jour, Michel Morin gagea avec son voisin qu'il était capable d'aller dénich*eter* un ni*c* de pies, dans le haut de l'*âbe Massistoire*, situé à la Croix de Pierre *Corpière*. Il y fut aussi. Mais malheur à lui; il a monté sans échelle. Il criait: "Victoire, mon voisin! J'ai gagné. Attends un peu, nous allons la boire ensemble." Michel Morin se presse un peu de descendre de branche en branche. La branche a cassé; Michel Morin a tombé *'aut en bas*, s'est cassé les reins. Pauvre diable, c'est bien de *valeur!* "Vite, vite, à moi!" a crié Michel Morin; "Avant qu'on me porte au monument, qu'on m'amène ma femme, mes enfants, que je fasse mon testament. Et avant qu'on me porte en terre, qu'on m'amène monsieur le notaire. . . . Monsieur le notaire, prenez du plus beau et du plus fin parchemin. . . . Je donne à ma femme trois pièces de terre et une maison de pierre. — Chut! mon mari, nous avons rien. — Mais chut! ma femme; est-ce que nous n'avons pas deux vieux pots, dans notre grenier? Est-ce que nous n'avons pas un pot sous notre lit de chambre? Cela est de terre. — Oui, mon mari. — Est-ce que nous n'avons pas une cheminée de pierre? Est-ce que cela ne fait pas trois pièces de terre, puis une maison de pierre? — Oui, mon mari; merci, mon mari! — Ecrivez, notaire! je donne à ma fille mon cœur, ma voix, mon estomac. Au surplus de tout ça, mon sac à tabac. Marie-toi quand tu

voudras, je consens à ton mariage. Le jour de ton contrat, tu resteras fille tant que tu voudras. — Merci, mon père! — Ecrivez, notaire! Je donne à mon fils aîné ma hache à tout faire. Quand je la tenais entre les quatre doigts et le pouce, je coupais un orme en quatre coups. — Merci, mon père! — Je donne à mon petit-fils Pierrot ma s*a*rpe à faire des fagots. Mais, mon petit-fils Pierrot, fais des fagots en conscience. Ne t'amuse pas à faire des fagots *fagotages*, remplis que de feuilles et de feuillages, ni de ces fagots de rondins, pour te dégourdir les reins. Fais des fagots de cabaret, qui durent une heure et demie à peu près. *Fagoti fagotier*, de tous bords et de tous côtés, dans toute la science. Tu passeras pour le meilleur fagot*eur* de France."

Le notaire se mit à dire: "Mais, Michel Morin, badinez-vous? Qui écrirait tous vos desseins . . . *on* en ferait un livre. Que votre petit-fils Pierrot les fasse petits ou gros, ses fagots, qu'est-ce que ça me fait, à moi? — Ecrivez, écrivez, notaire! C'est moi qui vous *paie* sans crédit. Ecrivez à ma mode et je vous paierai en méthode." Le notaire se met à dire: — "Je vas toujours écrire, quand bien même je gâterais l'ouvrage. Il reste toujours bien assez de gens ici présents pour corriger ce testament." Le notaire écrit. Le fill*eux* (de Michel Morin) s'approche: "Et moi, mon parrain, j'aurai donc rien? — Toi, mon fille*ux*, je te donne autant d'eau dans la rivière *comme* tu pourras en boire, puis trois sacs de grain qui te rendront bien à Pâques. — Merci, mon parrain. Excusez, mon parrain! *Où-c'q*ue je prendrai ces trois sacs de grain? — Attends, attends, mon fill*eux*, à la récolte prochaine. Quand toutes les gerbes seront levées, un épi cassé, un brin égréné, d'un bord et de l'autre . . . , tu ramasseras bien trois sacs de grain qui te rendront à Pâques. — Merci, mon parrain. — Ecrivez, notaire!" Sa servante s'approche: "Et moi, Michel Morin et mon maître . . . Depuis dix ans que je suis à votre service, j'aurai donc rien? — Avance, avance, ma grande Claudine, avec tes grands babines. Depuis le temps que tu fais la cuisine, j'ai encore du bon pour toi. Tu iras dans le bas de mon armoire. Il y a deux œufs de ma grosse poule noire. Avec le suif, t'en feras la chandelle; le bouillon, ça sera pour ton carême. Ça ne te figera pas sur le cœur. . . . "

Pauvre Michel Morin, il a fini de faire ses dons. A l'heure de la mort, *gigottait* des pieds, des bras; il ruait, il faisait tous les temps. "Ah! ah! je vaincrai la mort. Qu'on m'apporte ma perche avec quoi j'abattais les fils d'araignée. . . . " Mais Michel Morin eut beau *gigotter* des pieds et des bras, il est mort, Michel Morin. . . .

Pauvre Michel Morin, un quart d'heure avant sa mort, on aurait juré qu'il vivait encore. Pauv' Michel Morin! C'était un homme qui a été regretté, Michel Morin, allez! C'était un homme désennuyant. Il était toujours à nous parler du roi et de la reine, ses oncles, ses tantes, ses cousins, ses cousines. Il me semble toujours de le voir avec sa petite mine riante. Ça n'*oppose* pas pourtant que c'était un homme qui buvait toujours à mon compte. Il était de la compagnie de la Bourse-*légarte*. Il se retirait au large, crainte de rester pour gage; ou il déchargeait le plancher, crainte de payer.

C.-M. BARBEAU.

OTTAWA, CANADA

LA FACÉTIE DES "TROIS RÈVES;" UNE AUTRE VERSION CANADIENNE.

La version qui suit (voir JAFL, 30 [1917]: 378–410, et 32 [1919], 123: 178–180) nous fut communiquée en 1919 par M. Alphonse Gagnon, de Québec. Elle vient de M. Alexandre Fraser (Québec), qui ne peut se souvenir au juste où il l'a apprise — probablement à la Rivière-du-Loup (Témiscouata), où il est né. — Ed.

Un bon curé était si aimé de ses paroissiens que ceux-ci cherchaient toujours à lui faire plaisir. Au temps des *boucheries*, rôtis de porc frais, tourtières et boudins prenaient le chemin du presbytère; c'était surtout à la veille des grandes fêtes qu'on était généreux.

La veille du jour de Noël, le bedeau était si émerveillé des cadeaux des paroissiens qu'il courut au-devant du curé, qui sortait de la sacrestie: "Venez voir ça, M. le curé!" Le curé fut émerveillé lui aussi, et il y avait de quoi: deux beaux rôtis de porc frais, deux volailles, deux tourtières, de la galette au beurre, un plat de boudin et, encore mieux, une belle *nourolle* [1] recouverte de sucreries. "Ecoutez, M. le curé, dit le bedeau, il me semble que je dois avoir ma part là-dedans, puisque, dans le service de l'église, j'en fais presque autant que vous: c'est moi qui sonne l'angélus, qui sonne les heures les offices, le dimanche et la semaine, qui entretiens l'église, qui creuse les fossess, et. . . . " — "Ecoute, reprend le curé, je reconnais tes services et je ne serai pas mesquin: voici deux rôtis, prends-en un; deux volailles, prends-en une; deux tourtières, prends-en une; quant au boudin, tu peux tout le prendre, je n'en mange pas; mais pour la *nourolle*, on ne peut pas la diviser sans la briser. Si tu veux dire comme moi, celui de nous deux qui, demain matin, aura fait le plus beau rève, aura la *nourolle*. Ça te va-t-il, mon bedeau?" Le bedeau pencha la tête sans dire un mot; il savait qu'il n'avait jamais rêvé de sa vie. Il finit par accepter.

Ils allèrent se coucher. Quand le bedeau entendit le curé ronfler, il résolut d'aller voir la *nourolle* une dernière fois, puisqu'il ne pouvait s'attendre de rêver. En la revoyant, il fut tenté: "Si j'en prends une petite *cornière*, ça n'y paraîtra pas." Il prit une petite *cornière*, puis une autre et encore une autre. Il finit par manger toute la *nourolle*.

Le matin, en sortant de sa chambre, le curé se trouve face à face avec son bedeau. "Qu'as-tu rêvé, mon bedeau?" — "Parlez le premier, M. le curé; ça vous appartient." — "Eh bien! j'ai rêvé que la sainte Vierge, accompagnée d'anges et suivie d'une fanfare, était venue me chercher pour m'emmener au ciel à travers les nuages. . . . Tu n'as pas l'air de me croire, mon bedeau?" — "C'est bien aisé de vous croire, M. le curé, car j'ai entendu la fanfare, et je suis sorti nu-pieds sur le perron; je vous ai vu monter au ciel soutenu par la sainte Vierge. Là, je me suis dit: 'Il est bien chanceux, ce curé-là; il l'a bien mérité;' puis, en rentrant, j'ai pensé: il ne s'occupera plus de la *nourolle*, à présent. Et . . . je l'ai mangée." . . . Binette du curé!

ALPHONSE GAGNON.

QUÉBEC, CANADA

[1] *Nourolle*, pâtisserie faite de farine, de beurre et d'œufs, ne semble pas partout connue de Québec; du moins elle ne l'est plus sous ce nom, aujourd'hui. M. Gagnon croit l'avoir entendu dans sa paroisse natale, à Saint-Jean-Port-Joli, et M. Fraser, à la Rivière-du-Loup; une des sœurs de M. Fraser, âgée de 85 ans, rapporte que, lors de son entrée chez les religieuses, il y a plus de cinquante ans, la cuisinière disait souventqu'elle allait servir des *nourolles* pour le déjeuner. M. Gagnon ajoute: "Il semble que cette expression est disparue de l'usage depuis longtemps."

SÉANCE ANNUELLE DE LA SECTION DE QUÉBEC. — La troisième séance annuelle eut lieu le premier de mai, à Québec, dans la salle de la *Société du Parler français*, à l'Université Laval.

Conseil élu pour 1920–21: *Patron*, Sir Lomer Gouin; *président*, M. E.-Z. Massicotte; *vice-président*, M. Adjutor Rivard; *conseillers*, MM. Victor Morin, Adélard Lambert, Aegidius Fauteux, Edmond Montet, Emile Vaillancourt, Damase Potvin, Georges Marquis, et Mlle Malvina Tremblay; *sécrétaire*, M. Marius Barbeau; *trésorier*, M. Jules Tremblay.

Le Sécrétaire décrivit les travaux accomplis pendant l'année, et dont voici un résumé: La livraison française pour 1920 du *The Journal of American Folk-Lore* fut remise en mars au Dr Boas; elle comprend des anecdotes, des rimettes, des formulettes, des chansons populaires, le blason et la géographie populaires de quelques districts de Québec. Le volume des "Veillées du bon vieux temps," publié sous les auspices de la Société historique de Montréal et de la Section de Québec, vient de paraître. Les études de folklore n'ayant pas, par le passé, été reconnues comme formant partie des travaux courants de la Section d'anthropologie (Geological Survey), nous n'en avons que dans une faible mesure obtenu le concours actif. Comme ce domaine a récemment été incorporé à nos recherches anthropologiques officielles, nous espérons qu'il s'ensuivra des progrès plus rapides. Ce n'est pas tout de recueillir les traditions populaires; il faut aussi pourvoir à leur publication, et, à cette fin, il faut prélever les fonds nécessaires. Les "Veillées du bon vieux temps," ou soirées de traditions populaires données à Montréal en 1919, ont eu un tel succès qu'elles nous ont suggéré un moyen de résoudre nos difficultés financières les plus pressantes; nous donnons donc, en avril et en mai 1920, une nouvelle série de Veillées, à Montréal, à Québec, à Ottawa et à New-York. (Les récettes obtenues de cette source, au bénifice des sections canadiennes de la Société de folklore d'Amérique, se sont élevées à environ $800.)

Avec l'approbation de ses collègues, M. Adjutor Rivard a suggéré que la Section de Québec s'incorpore bientôt, qu'elle cherche à obtenir le concours des anciens collaborateurs régionaux de la Société du Parler français, et enfin, qu'elle se hâte de recueillir bien des traditions qui sont à la veille de s'éteindre.

D'après le rapport du Sécrétaire, les collections de traditions orales de Québec, obtenues depuis avril 1919, et conservées par la Section d'anthropologie (Ottawa), comprennent:

Collection Massicotte. — 243 textes de chansons recueillis à Montréal; 183 mélodies des mêmes textes recueillies au phonographe; deux contes; de 6 à 8 textes de nature variée; environ 30 photographies de chanteurs ou de faits technologiques; 2 vieux chansonniers; un cahier ancien d'airs de danse pour violon; 30 textes de chansons imprimées dans des journaux du Canada; devinettes, formulettes, etc.

Collection Barbeau. — 78 anecdotes populaires recueillies à Lorette (Québec), à la Beauce et à Montréal; 25 formulettes et dictons; 5 contes; 15 airs de chansons recueillis à l'oreille; 9 airs pour violon, recueillis de la même manière; environ 400 photographies se rapportant au folklore de Montmorency et de Québec; données sur la technologie, etc.; deux chansonniers datant de 1878.

Collection Archange Godbout. — 188 textes de chansons provenant, en

partie, de Portneuf; un manuscrit de chansons préparé pour *The Journal of American Folk-Lore*.

Collection Adélard Lambert. — 41 textes et mélodies de chansons provenant de Berthier et recueillis à Manchester, N. H.; un conte.

Collection J.-E. A. Cloutier. — 5 anecdotes du Cap-Saint-Ignace (L'Islet); 2 textes de chansons.

Collection Gustave Lanctôt. — 10 textes de chansons de Laprairie; une récette populaire.

Collection A.-J. Mount-Duckett. — 12 chansons notées dans un vieux chansonnier; un petit nombre de formulettes et de rimettes.

Collection A. Guillot. — 5 textes de chansons (Ottawa).

Collection Laurent Beaudry. — 5 textes de chansons (Saint-Hyacinthe).

Collection Georges Mercure. — 5 anecdotes de Portneuf et de la Pointe-Gatineau (Wright).

Quelques pièces furent aussi reçues de MM. Emile Vaillancourt, J.-B. Gareau, Joseph Hébert et Alphonse Gagnon.

C.-M. B.
Sécrétaire, Section de Québec.

OTTAWA, CANADA

ANNUAL MEETING OF THE ONTARIO BRANCH. — Although organized in 1918, the Ontario Branch held its first annual meeting only this year (1920), on May the 20th, at the Victoria Memorial Museum, Ottawa, in conjunction with Section II of the Royal Society of Canada.

Officers elected for the forthcoming year: President, Dr. Edward Sapir; Vice-president, Dr. J. H. Coyne; Councillors, J. F. Kenney, Loraine Wyman, G. Lanctôt, W. J. Wintemberg, Geo. E. Laidlaw, J. A. Teit, F. W. Waugh; Secretary, C. M. Barbeau; Treasurer, D. Jenness.

Four papers were read, at the meeting, as follows: *The Life of a Nootka Indian*, by Dr. E. Sapir; *The "blond" Eskimo*, by D. Jenness; *The Legend of Saint Brendan*, by J. F. Kenney; *A visit to the Fisher-folk of Gaspé*, by C. M. Barbeau.

In his report, the Secretary reviewed the activities of the Branch since its inception: the collection of data; the publication of about 200 pages of Canadian-English, Irish and Scandinavian materials in *The Journal of American Folk-Lore*, in 1918; two series of local meetings and lectures, held in Ottawa, from 1918 to 1920; and the means adopted to enable the Branch to share in the Society's financial burdens (that is, membership dues, the sale of "Canadian Folk-Lore" — a reprint from the JAFL —, and the yearly grant of $100, since 1919, from the Department of Education, Toronto).

Canadian-English, Irish and Scandinavian collections of folk-lore data, in the keeping of the Ontario Branch and deposited at the Victoria Memorial Museum, Division of Anthropology, Ottawa:

The Waugh (F. W.) *Collection.* — 838 formulæ, omens, beliefs, rhymes and riddles recorded in Ontario; 5 songs and ballads; 16 "noodle" stories.

The Wintemberg (W. J.) *Collection.* — 653 rhymes, omens, sayings, games and kindred materials from various Ontario counties; 15 songs and ballads; a few rigmaroles and tales.

The Barbeau (C.M.) *Collection.* — 20 folk-songs with texts and phonograph

records, from Tadousac, other parts of Quebec, and Ottawa; formulæ, sayings, etc.

The Bleakney (F.E.) *Collection.* — 23 songs, formulæ and games, from Ottawa (melodies recorded by C. M. B).

The Teit (*J.A.*) *Collection.* — "Water beings in Shetlandic folk-lore, as remembered by Shetlanders in British Columbia;" and a considerable collection of English-Canadian sayings, omens, rhymes, etc. recently obtained but not yet received.

The Mount-Duckett (*A.J.*) *Collection.* — Songs copied from an old MS book, written about 1860, in Western Quebec, not many of which are folk-songs; also a few formulæ, rhymes and kindred materials.

The Wyman (*Loraine*) *Collection.* — Two ballads (English), with text and melody, recorded in Quebec City.

A considerable part of the above-listed data were published in the first two numbers of the JAFL for 1918 and reprinted under the title of "Canadian Folk-Lore."

In the course of the discussion on the coming year's activities, it was pointed out that while, in the past, folk-lore work had no regular status in the Anthropological Division of the Geological Survey, it had recently been incorporated in the division's official pursuits, which would undoubtedly lead to further progress in folk-lore investigation. As an immediate result it was suggested that a member of the Anthropological Division should at an early date carry on research among the Irish settlers of the Gatineau and the Ottawa valley. It was also tentatively decided to organize a series of public lectures, in Ottawa, for the winter of 1920–21, and give a folk-lore concert.

C. M. B.
Secretary, Ontario Branch.

Ottawa, Canada